

COMMUNICATION DE M. VERVAECK.
EXISTE-T-IL UN TYPE DE VAGABOND EN BELGIQUE?

Le travail de M. Vervaeck ⁽¹⁾ est publié dans les Mémoires (n° II de 1907).

DISCUSSION.

M. Houzé. — Il y a lieu de féliciter M. Vervaeck du nouveau travail qu'il vient de nous présenter et je le fais, pour ma part, très volontiers. Je me rallie entièrement à ce qu'il a dit relativement à l'im-

(¹) Le tableau publié en annexe de ce travail est le résultat de la discussion qui a suivi la communication à cette séance et qui a été reprise à la séance de juin.

portance limitée à donner aux mensurations céphalométriques et aux caractères squelettiques et somatologiques. M. Vervaeck nous donne comme pourcentage des vagabonds alcooliques 76 %; c'est sensiblement le chiffre que j'ai observé au cours de ma pratique hospitalière : j'ai compté environ 70 % d'alcooliques parmi mes malades. M. De Boeck, au dépôt d'aliénés de l'hôpital Saint-Jean, a une proportion supérieure qui se confond avec celle des vagabonds.

M. HEGER. — Les chiffres que M. Vervaeck nous donne pour l'alcoolisme chez ses vagabonds sont en effet les mêmes que ceux que les aliénistes reconnaissent chez les pensionnaires de leurs asiles.

M. JACQUES appelle l'attention de M. Vervaeck sur les autres maladies nerveuses, en dehors des convulsions, qui peuvent être le point de départ de tares héréditaires ou personnelles chez les individus. Il faut aussi tenir compte à ce point de vue, dans une plus large mesure peut-être, de la syphilis.

M. VERVAECK reconnaît que les chiffres de sa statistique sur ce point sont certainement trop bas, mais qu'il a dû s'en tenir, à cet égard, aux renseignements fournis par les vagabonds, ce qui ne peut guère constituer que des présomptions.

M. LAITAT insiste sur la difficulté qu'il y a de dépister tous les cas de syphilis personnelle aussi bien que ceux de syphilis héréditaire.

M. LE PRÉSIDENT, au nom de l'assemblée, félicite M. Vervaeck du grand intérêt qu'a présenté sa communication.
